



RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada, Service national de passation de marchés

TÉLÉCOPIEUR: 1-877-558-2349

Courriel de soumission / Bid Email :
pc.soumissionsami-bidsrpc.pc@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 001 À
DEMANDE DE PROPOSITION**

Proposition à: l'Agence Parcs Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et travaux de construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Commentaires

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Opérations des approvisionnements
Cornwall, Ontario, K6H 6S2

Title-Sujet Conception - construction - Plan directeur de sentier / site et infrastructure durable pour le parc national Kejimikujik		
Solicitation No. - N° de l'invitation 5P468-21-0051/A		Date : 27 juillet 2021
GETS Reference No. – N° de référence du SEAG PW-21-00964010		Client Ref. No. – N° de réf. du client Numéro du projet
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :		
at – à 14h00	on – le 2021-08-12	Time Zone - Fuseau horaire HAE - EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Sheldon Lalonde (sheldon.lalonde@canada.ca)		
Telephone No. - No de téléphone 343-585-3836		Fax No. – No de télécopieur 1-877-558-2349
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et travaux de construction :		
See Herein – Voir aux présentes		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER
À COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Title – Titre :	
Telephone No. - N° de téléphone : _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur : _____	
Signature	Date

MODIFICATION #1

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION :

1. Section « SECTION 2: SÉLECTION » est supprimé et remplacé par :

SECTION 2: SÉLECTION

Le Canada évaluera les soumissions reçues selon les facteurs suivants :

- leur conformité aux modalités de la présente DDP;
- le meilleur rapport qualité prix pouvant être obtenu par le Canada pour une proposition conforme sur le plan technique;
- l'évaluation de tous les documents techniques et des renseignements permettant d'établir la conformité sur le plan technique.

Pour être jugée recevable, une soumission doit :

- satisfaire à toutes les exigences obligatoires énoncées dans la présente DDP;
- obtenir un minimum de 70 % pour l'ensemble des points disponibles des critères d'évaluation techniques cotés. Les exigences techniques sont cotées sur une échelle de **100** points.

Les soumissions ne répondant pas aux exigences stipulées dans les parties a) ou b) ci-dessus ne seront pas prises en considération. Seules les propositions recevables qui atteignent une note minimale de passage de **70/100** aux Points Techniques auront leur enveloppe de Formulaire de Prix de Soumission ouverte et pourront faire l'objet d'un examen plus approfondi.

Le soumissionnaire qui présente la proposition technique recevable qui obtient la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat. Le prix évalué sera conforme à celui précisé dans « l'Annexe C, Formulaire de soumission de prix ».

La note maximale pour le mérite technique est de **80**, et celle pour le prix est de **20**. La note pour le mérite technique est calculée en divisant le nombre total de points obtenus par le nombre de points maximum qu'il est possible d'obtenir, multiplié par **80**. La note pour le prix est calculée en octroyant le maximum de points à la soumission qui offre le prix le plus bas pour l'étape deux et en calculant au prorata toutes les autres propositions de prix conformes.

Exemple :

TABLEAU : EXEMPLE DE PROPOSITION			
	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3
Note totale pour le mérite technique	90	80	75
Proposition de prix	60 000,00\$	55 000,00	40 000,00

TABLEAU : EXEMPLE DE CALCUL DES POINTS			
	Points pour le mérite technique	Points pour le prix	Total
Proposition 1	$90/100 \times 80 = 72,0$	$40/60 \times 20 = 13,3$	85,3
Proposition 2	$80/100 \times 80 = 64,0$	$40/55 \times 20 = 14,5$	78,5
Proposition 3	$75/100 \times 80 = 60,0$	$*40/40 \times 20 = 20,0$	80,0

* Représente la proposition de prix la plus basse

La proposition 1 est recommandée pour l'attribution d'un contrat.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE DEMANDE NE CHANGENT PAS